

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 26 avril dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

## SOLIDARITÉS SOCIALES

### PROTECTION DE L'ENFANCE : CONVENTIONS DE FINANCEMENT 2024

Dans le cadre de ses missions de protection de l'enfance, le Département apporte un soutien financier aux établissements et structures spécialisées dans ce domaine :

- **286 456 € ont été attribués à l'association de Prévention Spécialisée (APS)** pour ses actions d'éducation spécifiques destinées aux jeunes et à leurs familles.
- **205 356 € attribués à l'association Albert Peyriguère** spécialisée dans l'accueil de femmes enceintes ou de mères accompagnées de jeunes enfants.
- **247 328 € attribués à au Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT)** pour ses actions d'accompagnement et d'insertion.
- **1 015 134 € attribués à l'association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA)** pour ses actions éducatives et d'accompagnement familial.

### PREVENTIMM : LE CAMION MÉDICALISÉ MIS A DISPOSITION DANS LES DÉPARTEMENTS VOISINS

**Le Département est propriétaire d'un camion médicalisé baptisé Préventimm.** Ce véhicule est mis à disposition de l'Agence régionale de Santé (ARS) dans le cadre notamment de campagnes de dépistage.

Afin de répondre aux problématiques de désertification médicale, touchant l'ensemble de l'Occitanie, **le Département a donné son accord pour que le camion effectue des tournées dans les territoires voisins : Haute-Garonne, Gers, Ariège.** Ces actions ne pourront avoir lieu que si elles sont compatibles avec le planning programmé dans les Hautes-Pyrénées.

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

## SOLIDARITÉS TERRITORIALES

### AGRICULTURE : UNE AIDE POUR LES CONTROLES SANITAIRES DANS LES ÉLEVAGES

- **130 000 € ont été attribués au Groupement de Défense Sanitaire des Hautes-Pyrénées (GDS 65).** Cet établissement mène des opérations de prévention et de contrôle sanitaire auprès des éleveurs du département.

## FONDS D'AMÉNAGEMENT RURAL

Lors du vote du budget 2024, l'Assemblée départementale a voté l'attribution d'une dotation de **7,96 M € au titre du Fonds d'Aménagement Rural (FAR)**. Ce dispositif permet aux communes de moins de 2 000 habitants de financer une partie de leurs travaux d'aménagement.

### CANTON D'OSSUN

Les communes du canton d'Ossun bénéficient d'une aide du FAR de 321 000 € dont, à titre d'exemple :

- **50 000 € attribués à la commune d'Azereix** pour des travaux de rénovation énergétique de l'école et l'extension du service d'accueil périscolaire.
- **22 500 € attribués à la commune de Benac** pour la création d'un atelier communal, l'installation d'un poêle dans le logement communal et la rénovation d'un mur du cimetière.
- **17 992 € attribués à la commune de Louey** pour la réalisation du goudronnage des voiries communales.

### CANTON DU MOYEN-ADOUR

Les communes du canton Moyen-Adour bénéficient d'une aide du FAR de 241 000 € dont, à titre d'exemple :

- **21 271 € attribués à la commune d'Arcizac-Adour** pour l'installation d'une aire de jeux.
- **6 132 € attribués à la commune de Salle-Adour** pour des travaux de rénovation énergétique et thermique de l'école.
- **1 073 € attribués au SIVOM Momères / Saint-Martin** pour l'acquisition d'ordinateurs dans les écoles d'Allier et de Saint-Martin.

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

## CANTON DE LA VALLÉE DE LA BAROUSSE

Les communes du canton de la Vallée de la Barousse bénéficient d'une aide du FAR de 846 000 € dont, à titre d'exemple :

- **6 648 € attribués à la commune d'Aventignan** pour des fouilles archéologiques au bois de la Tigne.
- **7 969 € attribués à la commune de Bizous** pour la réfection du ponceau rue du Bignaou.
- **22 000 € attribués à la commune de Clarens** pour la réfection de la voirie communale.
- **16 662 € attribués à la commune de Ferrère** pour la construction d'une nouvelle mairie.
- **22 653 € attribués à la commune de Saint-Laurent-de-Neste** pour l'installation de panneaux photovoltaïques à l'école et la création d'un espace de stationnement.

**CONTACT PRESSE :**

Julien COURDESSES, Relations presse  
Tél. : 05 62 56 78 44 - [julien.courdesSES@ha-py.fr](mailto:julien.courdesSES@ha-py.fr)